



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble, le 12 mai 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

A

Mesdames et Messieurs les Inspectrices et Inspecteurs
d'Académie – Directrices et Directeurs Académiques des
Services Départementaux de l'Education Nationale,

Rectorat

Secrétariat Général
Service de
communication
interne

Réf N° 2015-0107

Affaire suivie par
Christel Astier

Téléphone
04 76 74 76 75

Mél :
Christel.vallon-astier@ac-
grenoble.fr

Objet : Constitution d'équipes plurielles au sein de l'ESPE.

Dans le cadre des formations du master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) au sein de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), le rectorat et l'ESPE recrutent des professeurs confirmés, dont la qualité professionnelle est reconnue, pour participer à la formation de nos futurs enseignants.

Les professeurs enseignant à l'ESPE pour une partie seulement de leur service conservent en effet un lien fort avec les pratiques de terrain, qui leur confère une légitimité certaine auprès des étudiants et professeurs stagiaires.

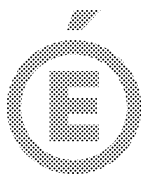
Aussi, pour la qualité des formations proposées à l'ESPE, l'académie de Grenoble souhaite l'engagement de professeurs des écoles titulaires en service partagé école/ESPE qui interviendront à l'ESPE à hauteur d'un demi service pris en charge par l'UJF.

Le rectorat procède donc à un appel à candidatures de professeurs des écoles titulaires susceptibles de s'investir dans des missions au sein de l'ESPE.

Les informations relatives aux missions (fiches de poste) et aux conditions d'exercice, ainsi que le dossier de candidature et les modalités afférentes, sont disponibles en cliquant sur l'icône « Enseignants 1^{er} et 2nd degrés en service partagé avec l'ESPE » en page d'accueil du site internet académique <http://www.ac-grenoble.fr>.

7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1

Les dossiers de candidature doivent être retournés par courriel aux adresses indiquées sur la fiche de candidature pour le mercredi 27 mai 2015, délai de rigueur.



Je vous remercie de diffuser rapidement cette information auprès des professeurs des écoles de vos départements respectifs.

2/2

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint de l'académie,
Directeur des ressources humaines

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop and a vertical stroke at the end.

Bruno Martin